

Classification "NO" championnat basket-fauteuil Régional IDF 2025 - 2026			
Classifications :	"Loisir" (L)	"Valide" (V)	Nationale "N"
Points	2,5	5	5
<b>Sont concernés :</b>	Les joueuses (F) et joueurs (M) en situation de handicap qui ne participent qu'aux matchs de notre championnat loisir et dans aucune autre division nationale pendant la saison en cours.	Les joueurs (M) et joueuses (F) valides évoluant au sein de notre championnat  Les abattements quel'qu'ils soient ne s'appliquent pas aux joueurs (M) valides  Les joueuse (F) valides, bénéficient d'un abattement de 0,5 pt	Les joueurs (M) en situation de handicap qui ont déjà participé à au moins une rencontre de N3 sur la saison en cours (Elite, N1, N2 exclus)  Les joueuses (F) en situation de handicap évoluant dans n'importe quelle division Nationale (Elite, N1, N2 possible)  Les joueurs (U23) ont un abattement de 1,5 pt
Max de points (sans pénalité au score en début de match) : 17,5pts Max de points : 20pts		U17 = Under 17 (moins de 17 ans) U23 = Under 23 (moins de 23 ans) U25 = Under 25 (moins de 25 ans)	M = Masculin F = Féminine
"P0" : Si 17,5pts ou moins			Pas de handicap de score au début de rencontre
"P10" : Si entre 17,5 et 18,5pts :			handicap 10 pts au score en début de rencontre
"P15" Si entre 18,5 et 19,5pts :			handicap de 15 pts au score en début de rencontre
"P20" Si entre 19,5 et 20pts (max) :			handicap de 20 pts au score en début de rencontre

abattement U17 M :	-2,5 pts	Deux mentions "P" identiques, s'annulent. Exemple : L'équipe A joue en "P10", l'équipe B joue aussi en "P10", le match débutera avec un score de 0 : 0. Autre exemple si l'équipe A joue en "P20" et l'équipe B joue en "P10", le match débutera avec un score de 0 : 10 en faveur de l'équipe B.
abattement U25 F :		
abattement F :	-1,5 pts	
abattement U23 M :		
abattement FV (Féminines Valide)	-0,5 pt	
abattement Seniors : (Joueurs et joueuses en situation de handicap de plus de 55 ans)	-0,5 pt	
Abattement U23 Nat	-1,5 pt	Une fille U23 jouant en National bénéficiera de l'abattement de 1,5 pt concernant l'abattement jeune en National ainsi que un autre abattement de 1,5 pts concernant l'abattement féminin
Abattement 1ère licence	-1,5 pt	Un joueur nouvellement licencié basket, loisir ou compétition bénéficiera d'un abattement de 1,5 points sur sa classification (NO régionale) durant 2 saisons.

**Explications :** Classification "NO" = Classification "Non Officielle", ce système de classification est spécifique à notre championnat régional et n'est pas reconnu au niveau national.  
Chaque joueur qui souhaite participer aux championnats nationaux : N3 - N2 - N1 et Elite devra se faire classier par un classificateur officiel et remplir un dossier.

Le coach, avant le début de la rencontre, indiquera à la table de marque et aux arbitres s'il décide de jouer en "P0", "P10", "P15", ou "P20"  
En fonction de son choix, il ne pourra en aucun cas dépasser respectivement 17,5pts, 18,5pts, 19pts ou 20pts sur toute la durée de la rencontre.  
Les OTM devront vérifier à chaque changement que les points de classification "NO" ne dépassent pas ce qui a été décidé en début de rencontre.  
**Les OTM devront noter la mention "P0", "P10", "P15", ou "P20" à coté du nom de chaque équipe avant le début de la rencontre.**

**Attention :** Les abattements sont pris en compte sur les cartes de classifications. Exemple : un joueur classifié "N" donc 5pts bénéficiant d'un abattement de 1,5 pts car U23M ; Sa carte sera directement 3,5pts.

**Astuce pour les coaches :** Pour établir votre "P" de pénalité, en début de rencontre, évaluez le cinq majeur le plus haut en points que vous présenterez sur le terrain le jour de la rencontre.